

RCS : ALBI Code greffe : 8101

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de ALBI atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 2017 B 00539 Numéro SIREN : 834 169 211 Nom ou dénomination : A2C

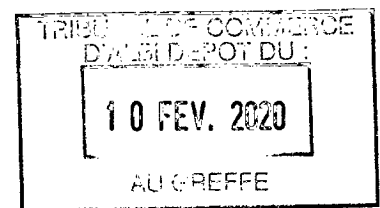
Ce dépôt a été enregistré le 14/02/2020 sous le numéro de dépôt 711

A2C

Société par Actions Simplifiée
Au capital de 6.000€
RCS ALBI 834 169 211
ZI DE CARBAN
20 Rue PASTEUR
81990 PUYGOUZON

PROCES VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE DU 4 FEVRIER 2020 A 18 H

L'an deux mille vingt,
Le quatre février,
A dix huit heures,



Les associés de la société A2C, Société par Actions Simplifiée au capital de 6.000€ composé de 6000 actions de 1€ chacune, se sont réunis en assemblée générale extraordinaire au Cabinet de Maître IGLESIS, avocat, 23 rue Lafayette, 31000 Toulouse sur convocation du Président.

Il a été établi une feuille de présence qui a été émargée par chaque associé participant à l'assemblée en entrant en séance.

La feuille de présence est également signée par les mandataires des associés représentés. Sont annexés à la feuille de présence les pouvoirs des associés représentés.

L'assemblée est présidée par Monsieur Christophe MUNICO, en sa qualité de Président.

La feuille de présence, certifiée exacte par les membres du bureau, permet de constater que les associés présents ou ayant donné pouvoir possèdent la majorité des actions composant le capital social.

En conséquence, l'assemblée générale extraordinaire peut valablement délibérer et prendre ses décisions à la majorité requise.

Le Président dépose sur le bureau et met à la disposition des membres de l'assemblée :

- Le rapport du Président,
- Le texte des résolutions,
- Un formulaire de pouvoir pour l'assemblée générale.

Le Président déclare que les documents visés ci-dessus ont été adressés aux associés ou tenus à leur disposition au siège social depuis la convocation de l'assemblée.

L'assemblée lui donne acte de cette déclaration.

GC EM

Le Président rappelle ensuite que l'assemblée est appelée à délibérer sur l'ordre du jour suivant :

ORDRE DU JOUR

- Révocation de Monsieur Alexis TURROQUES,
- Pouvoir pour formalités.

Le Président donne ensuite lecture du rapport établi sur les motifs qui conduisent à envisager la révocation de Monsieur Alexis TURROQUES.

Cette lecture terminée, le Président déclare la discussion ouverte et offre la parole à toute personne qui désirerait la prendre.

Après échanges de vues, personne ne demandant plus la parole, il met successivement aux voix les résolutions suivantes :

PREMIERE RESOLUTION

L'assemblée générale de la société A2C, après en avoir délibéré, décide de la révocation à effet immédiat de Monsieur TURROQUES de son mandat de Directeur général de la société auquel il avait été désigné pour une durée indéterminée aux termes des statuts constitutifs de la société fait à Albi le 20 décembre 2017.

Nombre de voix pour : 4000

Nombre de voix contre : /

Nombre de voix abstentionnistes : /

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée.

DEUXIEME RESOLUTION

L'assemblée générale donne tous pouvoirs au porteur du procès verbal de ces délibérations pour accomplir toutes formalités subséquentes à la révocation de Monsieur Alexis TURROQUES.

Nombre de voix pour : 4000

Nombre de voix contre : /

Nombre de voix abstentionnistes : /

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée.

GC en

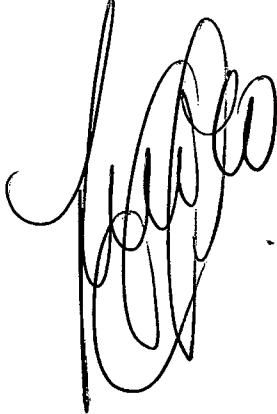
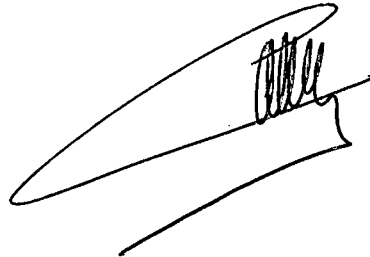
L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, le Président déclare la séance levée.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès verbal qui a été signé après lecture par les associés présents.

Monsieur Alexis TURROQUES
Associés

Monsieur Christophe GARRIGOS
Associé

Monsieur Christophe MUNICO
Associé

A large, stylized handwritten signature in black ink, consisting of several loops and a long vertical stroke.A handwritten signature in black ink, featuring a large, sweeping loop on the left and a series of smaller, more compact loops on the right.